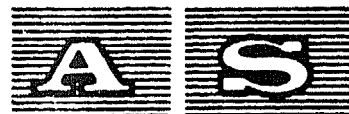


NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



CONSEIL
DE SÉCURITÉ

16 mai 1979

Distr. -
GÉNÉRALE

A/34/255

S/13329

16 mai 1979

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

UN/SA COLLECTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Trente-quatrième session

Point 46 de la liste préliminaire*

APPLICATION DE LA DÉCLARATION SUR LE

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ

INTERNATIONALE

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Trente-quatrième année

Lettre datée du 16 mai 1979, adressée au Secrétaire général par le
représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, pour information, le texte du communiqué relatif aux crimes des expansionnistes et hégémonistes chinois, publié lors d'une conférence de presse qui a eu lieu le 15 mai 1979 à Hanoi, par la Commission vietnamienne d'enquête sur les crimes des expansionnistes et hégémonistes chinois pendant leur guerre contre le Viet Nam, et de vous prier de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et le communiqué qui y est joint comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 46 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,
Représentant permanent auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) HA VAN LAU

* A/34/50.

ANNEXE

Communiqué sur les crimes des expansionnistes et hégémonistes chinois, publié le 15 mai 1979 à Hanoi, par la Commission vietnamienne d'enquête sur les crimes des expansionnistes et hégémonistes chinois pendant leur guerre contre le Viet Nam

Le monde vient d'être le témoin d'un crime international extrêmement grave.

Le samedi 7 février 1979 au matin, les expansionnistes chinois ont lancé une armée d'agression composée de 600 000 hommes et de milliers de tanks et de pièces d'artillerie en une attaque surprise massive contre six provinces situées tout le long des 1 400 km de frontière du Viet Nam, de Mong Cai à Phong Tho. Les troupes chinoises ont pénétré très avant en territoire vietnamien, s'avancant parfois sur plusieurs douzaines de kilomètres.

La guerre d'agression menée contre le Viet Nam était l'aboutissement de toute une série d'actes criminels commis par la Chine contre l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de notre peuple, en vue d'annexer et de soumettre le Viet Nam et de mettre à exécution la politique expansionniste de grande nation des dirigeants chinois. Il y a quelques années, alors que les agresseurs impérialistes des Etats-Unis étaient contraints par la défaite à rapatrier leurs troupes, des troupes chinoises ont capturé les îles Hoang Sa (Paracel) appartenant au Viet Nam. Ils ont encouragé et poussé la clique de Pol Pot-Ieng Sary à mener une guerre frontalière dans le sud-ouest du Viet Nam. Au nord, ils ont provoqué des accrochages et empiété sur notre zone frontalière. Ils ont incité les Hoa à se rebeller et concocté la prétendue affaire de Mantsieo. Profitant des difficultés que connaissait le Viet Nam du fait de catastrophes naturelles, ils ont mis fin à leur aide économique, rappelé leurs experts et tenté de soumettre le Viet Nam à un blocus économique en vue de le mater et de l'affaiblir.

Contrecarrés à maintes reprises dans leur politique d'hostilité envers le Viet Nam, les dirigeants chinois, comme les féodaux qui les précédaient, les impérialistes et les colonialistes, ont mené une guerre d'agression directe contre le peuple vietnamien.

Le monde entier a été choqué par la sauvagerie du massacre qui a caractérisé cet acte d'agression.

Partout où elles sont passées, les troupes chinoises ont tué aveuglément des civils vietnamiens, sans la moindre discrimination. Les victimes se composaient essentiellement de femmes et d'enfants, y compris de femmes enceintes et de bébés. Elles ont assassiné des médecins et du personnel médical qui donnaient les premiers soins aux blessés. Elles ont massacré tous les civils qui se trouvaient sur leur chemin : dans leurs foyers, dans les champs, sur la route de l'exode, dans les abris souterrains... Nombreuses sont les familles qui ont été complètement anéanties ou dont seuls survivent un ou deux jeunes orphelins.

Plus impitoyables encore que les nazis, elles ont rivalisé de cruauté les unes avec les autres en utilisant les terribles méthodes d'assassinat des tyrans médiévaux chinois. Les crimes horribles de la clique de Pol Pot-Ieng Sary ont été répétés au Viet Nam. Les bourreaux ont utilisé des machettes pour trancher les têtes ou dépecer les corps, ils ont défoncé les crânes à l'aide de barres de fer, de haches ou de pelles, de marteaux ou de crosses de fusil et ils ont étripé leurs victimes.

Le sauvage massacre perpétré à Tong Chup, sur le territoire du village de Hung Dao, dans la province de Cao Bang, le 9 mars 1979, c'est-à-dire quelques jours après que les autorités chinoises aient annoncé qu'elles retireraient leurs troupes du Viet Nam, n'est pas un cas isolé. En cette occasion, les agresseurs chinois ont massacré d'un coup 43 personnes, uniquement des femmes et des enfants. Les victimes comprenaient 24 femmes - dont sept étaient enceintes - et 19 enfants, parmi lesquels sept bébés.

Ils ont été assassinés par les méthodes les plus sauvages et les plus inhumaines, comme il est exposé ci-dessous :

a) Certaines victimes ont eu le crâne fracassé et le visage défiguré, puis ont été jetées dans des puits, comme ce fut le cas de Mac Thi Tinh, travailleuse de 26 ans qui était enceinte de six mois, ainsi que de ses deux petits enfants : Mong Thi Thuy, une fillette de 3 ans, et Mong Van Toan, un garçonnet de 2 ans.

b) Certaines victimes ont eu les bras liés derrière le dos à l'aide de fil métallique, la tête fracassée et les membres écrabouillés, puis leurs corps ont été jetés à l'eau;

c) Certaines victimes ont eu la tête fendue à coup de machette;

d) Le corps de certaines victimes a été découpé en morceaux et les morceaux ont ensuite été éparpillés;

e) Certaines victimes ont été éventrées, comme ce fut le cas des quatre enfants de Mme Trinh Thi Hai, âgés de 2 à 10 ans; Mme Hai elle-même a également été tuée;

f) Certaines femmes ont été violées, on leur a coupé les seins et leurs parties génitales ont été lardées de coups de couteau et réduites en bouillie;

Le prisonnier Liu, originaire du Hunan, a reconnu le 23 février 1979 qu'il avait été témoin du meurtre de deux enfants par l'un de ses amis nommé Lichuan : sur l'ordre de son commissaire, ce dernier a placé face à face une fillette de 8 ans à peine et son jeune frère d'environ 4 ans, puis leur a passé à tous deux sa baïonnette au travers du corps.

Dans le village de Cao Lau, district de Van Lang, province de Lang Son, les bandits chinois ont déchiré en deux parties le corps de Vi Viet Luong, un étudiant de classe terminale, et traîné dehors sept enfants endormis, puis les ont découpés en morceaux qu'ils ont éparpillés dans toute la cour.

Ils ont posé des mines partout : sur les chemins, sur les sentiers à travers champs, autour des puits, sur les seuils et les appuis de fenêtres et même dans les porcheries ou les corbeilles à paddy, en vue de semer encore la mort après leur retraite.

Non contents d'exterminer les gens, les agresseurs chinois ont aussi détruit toutes les sources et autres éléments nécessaires à la vie, et jusqu'à l'environnement humain.

Ils ont partout pillé tout le paddy et les autres aliments. Ils ont emporté ou tué tous les buffles, les boeufs, les chevaux et les autres animaux, fait main basse sur tous les outils de production, tels que les charrues, les herses, les pioches, les houes, les scies, les marteaux, etc. Ils ont volé tous les vêtements, les meubles et les ustensiles de ménage et détruit tout ce qu'ils n'avaient pas la possibilité d'emporter.

Tous les équipements collectifs et les logements civils ont été détruits ou incendiés.

Ils ont complètement et systématiquement saccagé les écoles, les jardins d'enfants, les crèches et les hôpitaux; même les églises et les temples n'ont pas été épargnés.

En ce qui concerne les établissements éducatifs, sanitaires ou religieux, ils ont non seulement détruit toutes les salles de classe, les services hospitaliers, les pharmacies et les lieux de culte sans laisser aucun mur debout, mais aussi les pupitres des élèves et le matériel pédagogique, les lits de malades et l'équipement médical et pharmaceutique, les autels et les objets du culte, y compris les statues des saints chrétiens et les statues de Bouddha.

Les hôpitaux et les établissements sanitaires de la région envahie ont presque tous été saccagés irrémédiablement, à savoir 428 sur un total de 430 hôpitaux et infirmeries. Les écoles ont été traitées de même : 735 sur le total de 904 écoles d'enseignement général et 691 sur le total des 691 crèches ont été réduites en miettes, laissant près de 200 000 enfants sans aucun endroit où s'instruire.

Ils ont brûlé tous les livres, les journaux, les revues, les documents et les objets exposés dans les bibliothèques et les musées avant de faire sauter ceux-ci à la dynamite. Leur sauvagerie a été jusqu'à détruire les monuments et les vestiges historiques. Ce crime est symbolisé par la destruction de la grotte de Pac Bo et du musée de Pac Bo, dans la province de Cao Bang, un monument sacré destiné à perpétuer la mémoire de notre grand chef le président Ho Chi Min, qui a voué toute sa vie à la libération du peuple vietnamien et d'autres peuples et n'a ménagé aucun effort pour cultiver l'amitié entre les peuples vietnamien et chinois.

Conformément à cette politique d'extermination, toutes les cités, villes et villages qui se trouvaient sur leur chemin ont été absolument anéantis. Les quatre capitales provinciales qu'ils ont envahies - Cao Bang, Lang Son, Lao Cai et Cam Duong - ont toutes été jetées à bas. Les 320 villages dans lesquels ils sont entrés ont tous été entièrement rasés. Sur les 420 maisons du village de De Tham dans le district de Hoa An, province de Cao Bang, 330 ont été complètement incendiées.

Ce n'est pas tout. Ils ont aussi détruit l'environnement en brûlant de vastes étendues boisées. Des milliers d'hectares de forêts naturelles ont été incendiés dans la province de Lai Chau. Sur le territoire de la station climatique de Sapa, dans la province de Hoang Lien Son, des milliers d'hectares de forêts de pins et de "samu" qui entouraient la ville et jouaient un rôle important en régularisant le climat et en purifiant l'air ont également été détruits par le feu.

Les agresseurs ont jeté les corps des civils qu'ils avaient tués pêle-mêle dans les cours d'eau et les puits fournissant l'eau potable. Ils ont jeté jusqu'à 15 cadavres dans un même puits du village de Hung Dao, dans la province de Cao Bang.

Sur le plan économique, ils ont complètement et systématiquement détruit les installations industrielles, agricoles et forestières en vue d'affaiblir le Viet Nam et de saper l'édification du socialisme par le peuple vietnamien.

Toutes les usines et les mines qu'ils ont trouvées sur leur chemin, comme la mine d'apatite, la centrale électrique, la fabrique de poteries et de porcelaines, la manufacture de thé, la sucrerie, l'usine de traitement des produits agricoles, etc. ont été détruites jusqu'aux fondations. Ils ont emporté le matériel, les machines et les produits. Ils ont démoli les bâtiments, les entrepôts et les principaux ouvrages à l'aide de mines et de charges de plastic, afin de les détruire irrémédiablement.

La destruction de la mine de Cam Duong est un exemple typique. Les agresseurs chinois ont démoli ou brûlé tous les quartiers d'habitation des travailleurs et les équipements collectifs tels que magasins d'Etat, restaurants, salles de cinéma, bibliothèques, centres communautaires... L'école d'enseignement des premier et second degrés a été entièrement ravagée, y compris son laboratoire et le matériel d'expérimentation. L'hôpital de la ville a également été complètement rasé et son matériel et ses médicaments ont été emportés. Ils ont emporté tout le matériel et les installations servant à l'exploitation du minerai d'apatite et à la production d'engrais phosphatés, en même temps que des centaines de camions, des bouteurs et des milliers de tonnes d'engrais. Ils ont alors utilisé des charges de plastic et des canons pour détruire tous les ouvrages destinés à l'extraction du minerai et à la production d'engrais phosphatés, le réseau des appareils transporteurs de minerai et d'engrais et le câblage électrique. Des deux ponts situés dans le voisinage de la mine - ceux de Lang Chieng et de Lang Giang - ils n'ont laissé que les piles et les culées.

Dans les fermes d'Etat où ils ont réussi à pénétrer, ils ont saccagé et détruit tous les tracteurs, bulldozers, rouleaux compresseurs, véhicules de transport, groupes électrogènes, transformateurs, dépôts d'accessoires, ateliers de réparation de tracteurs, ainsi que des dizaines de milliers de tonnes d'engrais chimique, et une quantité égale de semences de riz, de cultures secondaires et de légumes. Ils ont enlevé ou tué plus de 100 000 buffles, boeufs et chevaux et près de 200 000 porcs.

Près de 100 fermes d'Etat et centres de reboisement ont été dévastés, y compris les machines, équipements, matériels techniques, entrepôts, quartiers des travailleurs. Des dizaines de milliers de travailleurs et d'employés ont perdu leurs demeures et leurs biens.

Dans toutes les régions qu'ils ont envahies, les agresseurs ont détruit tous les ouvrages hydrauliques (réservoirs, stations de pompage, bassins, écluses d'irrigation et de drainage...), tous les ouvrages du réseau des transports et communications (stations ferroviaires, ponts fluviaux...). Pour rendre toute remise en état des ponts impossible, ils en ont fait sauter les piles et butées maîtresses à l'aide de fortes charges de plastic. Ils ont enlevé des sections entières de voie ferrée, allant jusqu'à emporter les traverses en Chine, et ont saccagé de nombreux tronçons de route pour paralyser les transports.

x

x x

La guerre d'agression menée par les expansionnistes et hégémonistes chinois a causé dans l'immédiat de lourdes pertes au peuple vietnamien. Non moins graves en sont les effets à plus long terme dont il est actuellement impossible de dresser le bilan complet.

Voici, selon des statistiques provisoires, une liste des premières pertes (à la fin de mars 1979) :

| | UNITE | TOTAL DANS LA REGION ENVAHIE | DOMMAGES INFLIGES PAR L'ENNEMI | POURCENTAGE |
|-----|--|---------------------------------|--------------------------------------|-------------|
| 1. | Nombre de capitales provinciales détruites Capitale provinciale | 4 | 4 | 100 |
| 2. | Nombre de villages détruits Village | 320 | 320 | 100 |
| 3. | Surface habitable détruite dans les centres urbains 10 000 m ² | | 60 | |
| 4. | Nombre d'habitants de centres urbains sans abri 10 000 habitants | | 15 | |
| 5. | Nombre d'habitations détruites dans les campagnes 10 000 habitations | | 4,5 | |
| 6. | Nombre de ruraux sans abri 10 000 ruraux | | 20 | |
| 7. | Nombre d'établissements d'enseignement (premier degré, deuxième degré et universitaire) détruits Etablissement d'enseignement | 904 | 735 | 82 |
| 8. | Nombre d'élèves des établissements d'enseignement privés de locaux 10 000 étudiants | | | 18 |
| 9. | Nombre de crèches détruites | 691 | 691 | 100 |
| 10. | Nombre d'enfants privés de locaux d'enseignement 10 000 enfants | | | 1,4 |

/...

| | UNITE | TOTAL DANS LA REGION ENVAHIE | DOMMAGES INFLIGES PAR L'ENNEMI | POURCENTAGE |
|---|---------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|-------------|
| 11. Nombre d'enseignants privés de leur lieu de travail | Enseignants | | | 5,570 |
| 12. Nombre d'hôpitaux et de dispensaires détruits | Hôpital ou dispensaire | 430 | 428 | 99,5 |
| Parmi ceux-ci : | | | | |
| - Hôpitaux provinciaux | | 4 | 4 | 100 |
| - Hôpitaux de district | | 26 | 24 | 92 |
| - Dispensaires | | 400 | 400 | 100 |
| 13. Nombre de centres de reboisement détruits | | 42 | 38 | 90 |
| 14. Nombre de fermes d'Etat et de centres agricoles détruits | | | 41 | |
| 15. Nombre de buffles et de boeufs tués ou enlevés | 10 000 têtes | 26 | 15,7 | 60 |
| 16. Nombre de porcs tués ou enlevés | | 30,5 | 24,4 | 80 |

L'agression criminelle des dirigeants chinois révèle la nature de ces derniers : il s'agit d'un groupe extrêmement belliqueux, cruel, perfide, pervers, obstiné et arrogant, qui fait totalement fi de la moralité et de la loi. Les criminels de guerre chinois sont particulièrement dangereux, pour les raisons suivantes :

1. Leur tendance à l'expansionnisme et l'hégémonisme de grande nation - héritage persistant des ambitions des anciens empereurs - vise à rétablir l'Empire chinois comme le centre du monde, régissant l'ensemble du globe, à commencer par l'Asie du Sud-Est.

2. Les criminels de guerre, loin d'abandonner leur volonté d'agression, restent très belliqueux et menacent ouvertement de renouveler leur crime d'agression à l'encontre du Viet Nam et de l'étendre aux autres pays d'Indochine.

La guerre d'agression contre le Viet Nam n'est qu'une première étape du processus déclenché en vue de mettre en oeuvre leur plan criminel d'expansion et d'hégémonie en Asie du Sud-Est. Il y a un risque très grave de nouvelles agressions armées contre le Viet Nam et d'autres pays voisins, préjudiciable à la paix, à la stabilité et à la sécurité des peuples d'Asie du Sud-Est et du monde entier.

D'autre part, les criminels de guerre chinois se servent de leur guerre barbare d'agression contre le Viet Nam pour intimider d'autres peuples et les dissuader de suivre le Viet Nam sous peine d'être "punis" comme le Viet Nam l'a été.

3. Les criminels de guerre agissent de connivence avec l'impérialisme des Etats-Unis et les forces les plus réactionnaires lorsqu'ils entreprennent des guerres d'agression et appliquent leur politique expansionniste de grande nation, contraire à la paix, à l'indépendance et à la liberté.

4. Sous le masque de la révolution et du socialisme, les criminels de guerre agissent pour saboter la révolution, les mouvements de libération nationale, le mouvement de lutte révolutionnaire des peuples du monde pour la paix, l'indépendance nationale, la démocratie et le progrès social.

Ce sont les pires traîtres à la cause révolutionnaire de l'humanité progressiste de notre époque.

5. Les criminels de guerre sont les escrocs les plus ignobles. Parallèlement à leur acte de guerre criminel, ils se sont servi de leur immense dispositif de propagande pour tromper les Chinois et d'autres peuples.

Leur perfidie consiste essentiellement à user de calomnie, à altérer la vérité, à présenter les faits à l'opposé de la réalité, à brouiller le vrai et le faux, à invertir la justice et l'injustice, à parler de l'agressé comme de l'agresseur et vice versa.

Jouant au cambrioleur qui fait sonner l'alarme alors qu'ils envoient des centaines de milliers de soldats envahir un autre pays, ils clament qu'ils utilisent leur droit légitime de défense contre l'agression, se targuant d'être des champions de la paix, de l'indépendance et de la liberté.

Ils condamnent bruyamment l'agression, dénoncent l'impérialisme et l'expansionnisme et expriment leur appui aux mouvements de libération nationale alors qu'eux-mêmes sont les véritables expansionnistes, alliés à l'impérialisme pour poursuivre des guerres d'agression criminelles et saboter partout la libération nationale.

6. Les criminels de guerre bafouent et piétinent tous les principes de la morale et du droit international.

Ils s'arrogent le droit de punir d'autres peuples lorsque ces derniers refusent de se soumettre à eux ou ne les laissent pas envahir leur territoire. En fait, ils s'octroient le droit de commettre le crime d'agression et le crime de génocide, défiant le droit international et la conscience humaine.

7. Les criminels de guerre ont empoisonné l'esprit de leurs soldats de pensées belliqueuses et meurtrières, d'une agressivité nationale insensée, les ont déshumanisés et transformés en une horde de démons dénués de tout caractère humain.

Ainsi donc, aujourd'hui, les dirigeants chinois réactionnaires sont le pire ennemi non seulement du peuple vietnamien mais aussi de tout le système socialiste et des mouvements pour l'indépendance, la démocratie et la paix en Asie et dans le monde entier.

X

X X

Le Tribunal international de Nuremberg, lorsqu'il a jugé les criminels de guerre nazis allemands, a conclu que la poursuite d'une guerre d'agression contre un autre pays constituait le plus grave des crimes de droit international du fait qu'il était la source de tous les autres crimes. Conformément au règlement du Tribunal international de Nuremberg, ceux qui mènent une guerre d'agression sont coupables du crime contre la paix (art. 6A).

La Charte des Nations Unies et de nombreuses résolutions de l'Assemblée générale condamnent tous les actes d'agression, tout recours à la force ou toute menace de recours à la force dans les relations internationales, et consacrent la défense de la paix et de la sécurité internationales ainsi que les droits inviolables des peuples à l'indépendance, à la liberté, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale.

La Déclaration universelle des droits de l'homme considère que le mépris des droits de l'homme conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité, et définit le principe du respect des droits fondamentaux et des libertés des peuples, quelles que soient les nations.

En se livrant à une guerre d'agression non déclarée à grande échelle contre le Viet Nam, pays indépendant et souverain qui n'a jamais touché d'aucune façon aux intérêts de la Chine et qu'ils appelaient il n'y a pas si longtemps encore leur allié, proclamant que "la Chine constituait l'arrière-garde sûre du Viet Nam", les dirigeants chinois ont violé et ont foulé aux pieds les droits fondamentaux du peuple vietnamien et tous les droits de l'homme élémentaires, brisant leur promesse, bafouant les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

La guerre d'agression contre le Viet Nam - avant-garde de la lutte de libération nationale contre l'impérialisme et le colonialisme, pour l'indépendance et la liberté des nations - constitue une offense extrêmement grave pour les peuples épris de liberté, de justice et de paix, et un défi insolent à la conscience de l'humanité.

Au regard du droit international, les expansionnistes et les hégémonistes chinois sont coupables du crime d'agression prémédité et de violation de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Viet Nam. Ils sont aussi coupables d'un crime contre la paix et la sécurité internationales.

Aux termes de l'alinéa b) de l'article 6 du statut du Tribunal international de Nuremberg, ils sont également coupables des crimes de guerre. En vertu de cet article sont considérés comme crimes de guerre les violations des lois et coutumes de la guerre qui comprennent les assassinats, les mauvais traitements ou la déportation des populations civiles, le pillage des biens publics ou privés et la destruction des villes ou villages, que ne justifient pas les exigences militaires. Ils ont en particulier, violé les Conventions de Genève du 12 août 1949, relatives à la protection des personnes civiles et des blessés en temps de guerre, qui sont fondées sur des principes interdisant toute atteinte à la vie et aux biens de ces personnes.

En tuant systématiquement et massivement des personnes civiles de la manière la plus cruelle, en détruisant leurs moyens d'existence, en ravageant le système économique, les hôpitaux et les écoles, ils se rendent coupables de crimes contre l'humanité en vertu de l'alinéa c) de l'article 6 du statut du Tribunal de Nuremberg qui stipule que le massacre "de personnes civiles ou tout autre acte inhumain sont des crimes contre l'humanité".

Selon un principe de droit international déjà appliqué aux fascistes allemands et japonais, ceux qui se livrent à une guerre d'agression sont tenus de réparer toutes les pertes et les dommages occasionnés par cette guerre d'agression.

Les dirigeants chinois, rapidement mis en déroute et vigoureusement condamnés par l'opinion publique mondiale et même chinoise, ont été obligés de retirer sans condition leur armée d'agression. Mais leur nature réactionnaire, belliciste et agressive reste inchangée. Ils n'ont jamais abandonné l'idée d'affaiblir et d'annexer le Viet Nam. Ils continuent à maintenir leurs troupes sur bon nombre de positions situées en territoire vietnamien. Ils ont systématiquement effectué des préparatifs de guerre et se sont livrés à des provocations tout au long de la frontière. En ce moment, ils rassemblent plus d'un demi-million de soldats près de la frontière et déploient une douzaine de divisions, des milliers de pièces d'artillerie et du matériel de guerre. Ils continuent à construire des routes stratégiques et des fortifications. Ils déclenchent des tirs d'artillerie et des raids, se livrent à des activités d'espionnage et de sabotage contre le Viet Nam et violent les eaux territoriales et l'espace aérien du Viet Nam.

De plus, ils menacent avec arrogance de redéclencher une guerre, en accusant faussement le Viet Nam et le Laos "d'actes de provocation et d'agression, et de propagande antichinoise", et ils revendiquent avec arrogance leur prétendu "droit de riposter" afin de préparer une nouvelle agression contre le Viet Nam et d'autres pays indochinois.

Devant le danger de voir se renouveler et s'étendre ce crime d'agression, avec son cortège d'horreurs, d'atrocités et d'actes de génocide, le peuple vietnamien adjure les gouvernements et les peuples de tous les pays, les mouvements révolutionnaires et les organisations démocratiques internationales, leurs camarades et leurs amis de tous les continents, d'agir plus énergiquement pour défendre la liberté, la justice et la paix, d'appuyer fermement le Viet Nam, de condamner vigoureusement les agresseurs chinois réactionnaires et d'exiger qu'ils répondent à la proposition de règlement en trois points présentée par le Gouvernement vietnamien (voir A/34/201-S/13257, annexe), qui vise à assurer la paix et la stabilité dans les régions frontalières des deux pays et avance une solution juste et raisonnable, adaptée à la situation actuelle et répondant aux aspirations des peuples vietnamien et chinois et au désir de paix et de stabilité des peuples de l'Asie du Sud-Est et du monde entier.

Le peuple vietnamien lance un appel aux communistes chinois authentiques et au peuple chinois afin qu'ils s'opposent vigoureusement et fassent échec à temps aux politiques réactionnaires et à la guerre injuste menée par les dirigeants chinois.

Le peuple vietnamien est profondément attaché à la paix, ne souhaite pas la guerre et a toujours été désireux d'entretenir des liens d'amitié avec le peuple chinois, mais il est déterminé à défendre son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Grâce à la force qu'il représente, tout entier uni en un bloc inébranlable, grâce à sa volonté de lutter comme il l'a toujours fait contre les invasions étrangères, grâce au poids que représente ce large front international qui soutient et défend sans réserve le Viet Nam et condamne vigoureusement les agresseurs chinois réactionnaires, le peuple vietnamien est certain que sa juste cause triomphera et que seront à nouveau restaurées l'indépendance et la liberté de son pays, la paix, la justice et la dignité de toutes les nations.
